

FLASH INFO CASABLANCA



Casablanca, Juillet 2017

Philippe Malléa – Associé gérant

ACTUALITE DU MAROC

→ MAROC : 1^{ERE} EDITION DU MOROCCAN BUSINESS BRIDGE ET MISE EN PLACE D'UNE PLATEFORME VIRTUELLE DEDIEE AUX MEM

La Confédération Générale des Entreprises du Maroc (CGEM), en partenariat avec le ministère délégué auprès du ministère des Affaires étrangères chargé des marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration, a organisé, le lundi 24 juillet 2017 à Rabat, la toute **première édition du Moroccan Business Bridge (MBB)**.

Dans le cadre du MBB, la CGEM a procédé au lancement officiel de la **plateforme « Marocains entrepreneurs du Monde » (MeM)**, instituant ainsi, la 13^{ème} région de la CGEM.

Pour la CGEM, l'objectif de cette nouvelle plateforme virtuelle est de permettre aux MeM et aux entrepreneurs opérant au Maroc **de partager leurs expériences et d'explorer de nouvelles opportunités de partenariat et de développement** sur le territoire marocain et à l'étranger.

A travers la mise en place de cette nouvelle plateforme, celle-ci souhaite **encourager les MeM à investir** dans leur pays d'origine et à **contribuer au développement des échanges économiques** entre le Maroc et d'autres pays.

Dans ce contexte, la CGEM a également exprimé son souhait de faciliter le développement des exportations marocaines sur les marchés étrangers et de contribuer au **développement du Royaume** et à la **valorisation de son image à l'international**.

La plateforme virtuelle lancée par la CGEM vise ainsi à réunir au sein d'une région-espace virtuelle toutes les forces entrepreneuriales marocaines du monde en mettant par la même occasion, à disposition des MeM, **des formations et des programmes en lignes dans plusieurs domaines**.

A l'occasion du MBB, la présidente de la CGEM, Miriem Bensalah Chaqroun n'a pas manqué de souligner le « *dynamisme* » de la « *communauté* »



d'affaires » marocaines, constituée de plus de **5 millions de marocains résidant à l'étranger**.

Le MBB a réuni plus de 300 MeM et entrepreneurs installés au Maroc et a été marqué par la présence de nombreux représentants d'institutions publiques et privées.

→ **ADOPTION PAR LE MAROC DE LA NORME INTERNATIONALE ISO 37001**

L'Institut Marocain de Normalisation (IMANOR) a **adopté la norme internationale ISO 37001 relative au système de management anti-corruption**. Cette norme permet de lever le voile sur tous les actes de corruption commis par un organisme, son personnel, ou ses partenaires commerciaux par la **mise en place d'un cadre d'action spécifique permettant de prévenir, détecter et traiter les risques de corruption**.

En conséquence, les entreprises marocaines pourront obtenir la **certification par l'IMANOR attestant de la conformité de l'entreprise à l'ISO 37001**.

Par ailleurs, afin de permettre aux entreprises marocaines de se conformer à cette norme dans les meilleurs délais, l'IMANOR a mis en place une **offre nationale de formation accessible à toutes les catégories d'entreprises**.

La norme vise à promouvoir une culture d'entreprise éthique et à fournir aux entreprises marocaines un outil reconnu à l'échelle internationale. La certification ISO 37001 contribue ainsi à **développer le commerce international** en permettant de **rassurer leurs partenaires étrangers par des moyens de contrôle anti-corruption reconnus**.

Le système de management anti-corruption exige la **mise en place d'une série de mesures**, telles que

l'adoption d'une politique anti-corruption, la désignation d'une personne chargée de superviser la conformité à cette politique, l'évaluation des risques de corruption relatifs à certains projets ou partenaires commerciaux, le **renforcement des moyens de contrôle financiers et commerciaux**, et l'engagement de procédures de signalement et d'enquête.

→ **PROJET DU PARLEMENT ELECTRONIQUE DE LA CHAMBRE DES REPRESENTANTS**

Le **projet du Parlement électronique** de la Chambre des représentants s'inscrit dans le cadre des **programmes visant à développer l'action législative**, en harmonie avec les normes internationales en vigueur et les nouvelles pratiques parlementaires.

L'objectif de ce projet est d'aboutir à la **dématérialisation des outils d'information et de communication**, de réduire la consommation du support papier, de **renforcer la transparence** et de **garantir aux citoyens un meilleur accès à l'information parlementaire**.

Dans le cadre de ce projet il a été procédé au **lancement du nouveau site web de la Chambre des représentants en quatre langues**, à la création d'un site web pour chaque député et à la **mise à disposition du public d'un bulletin officiel électronique des délibérations de l'institution législative**.

Par ailleurs, le projet prévoit également la **numérisation des archives du bulletin officiel du Parlement, de la Chambre des représentants** (questions écrites et orales, rapports de commissions, projet et propositions de lois, publication des procès de réunions), **et des autres services administratifs**.

CONTACTS



PHILIPPE MALLÉA
Associé gérant
pmallea@jeantet.fr
Tel : +212 5 22 94 09 98



MAMOUNE KETTANI
Associé
mkettani@jeantet.fr
Tel : +212 5 22 94 09 98